

Accès à la formation

En formation initiale, le BTS est accessible aux titulaires d'un bac ou équivalent. Les demandes sont examinées par un jury qui se prononce sur dossier, parfois sur entretien ou tests. La série du bac du bac doit être adaptée à la spécialité du BTS. :

Formation(s) requise(s) :

- Bac pro Industries des Pâtes, Papiers et Cartons
- Bac pro Maintenance des Equipements Industriels
- Bac pro Maintenance des Systèmes Mécaniques Automatisés option C : systèmes ferroviaires
- **Bac STI sciences et technologies industrielles spécialité Génie Electronique**
- Bac STI sciences et technologies industrielles spécialité Génie Electrotechnique
- Bac STI sciences et technologies industrielles spécialité Génie Mécanique
- Bac STI sciences et technologies industrielles spécialité Génie Energétique
- **Bac général S série scientifique profil Sciences de l'Ingénieur**

Descriptif

Le titulaire de ce diplôme est un technicien de terrain qui intervient sur les équipements de production des entreprises industrielles (machines, lignes de fabrication...). Sa compétence s'appuie sur une bonne connaissance des systèmes automatisés, des équipements électriques et mécaniques, ainsi que sur la maîtrise des méthodes spécifiques à la maintenance. Il peut exercer les fonctions suivantes :

- maintenance corrective : il définit et fait respecter les procédures de sécurité, organise et met en oeuvre les opérations de dépannage et de réparation, établit un diagnostic, intervient dans les cas complexes
- maintenance préventive : il définit et organise les actions de maintenance préventive, planifie et déclenche les travaux, analyse le bilan des interventions et accroît leur efficacité
- amélioration des moyens de production : il propose différentes actions visant à améliorer la sécurité, la disponibilité, le coût et la performance des équipements ; il met en oeuvre le programme ainsi défini
- intégration de moyens nouveaux : il établit le cahier des charges fonctionnel des nouveaux matériels à installer, supervise leur réception et leur mise en service

Poursuite d'études

Les poursuites d'études sont variées :

- formations en 1 an du secteur de la maintenance, de la gestion industrielle, de la production industrielle : licences pro, DNTS, DU, etc.
- éventuellement formations longues en université des mêmes secteurs : licence, master, MST, diplôme d'ingénieur maître de l'IUP
- écoles d'ingénieurs : les meilleurs élèves peuvent accéder sur concours, soit directement, soit après une CPGE classe préparatoire technologie industrielle post-bac + 2 (ATS) à certaines écoles d'ingénieurs.

Formations poursuivies :

- CPGE Classe préparatoire technologie industrielle post-bac+2 (ATS)
- DNTS Maintenance des transports guidés
- DNTS Maintenance nucléaire
- Licence pro Maintenance des systèmes pluritechniques : techniques avancées de maintenance option 1 automatique et informatique industrielle
- Licence pro Maintenance matériel biomédical
- Licence pro Mathématique, informatique, technologies gestion de la production industrielle spécialité coordinateur des améliorations des processus d'entreprise
- Licence pro Organismes et biosphères protection de l'environnement spécialité analyse et gestion du traitement des eaux, des boues et des déchets
- Licence pro Production industrielle option conduite et gestion de projets industriels en PME
- Licence pro Production industrielle option ingénierie produit-process
- Licence pro Production industrielle option matériaux et ingénierie
- Licence pro Sciences, technologies, santé gestion de la production industrielle spécialité management de la qualité
- Licence pro Sciences et technologies maintenance des systèmes pluritechniques spécialité ingénierie et maintenance des installations
- Licence pro Sciences et technologies production industrielle spécialité contrôle métrologie et assurance qualité
- Licence Sciences, technologies, santé mention électronique, électrotechnique et automatique - ingénierie électrique
- Licence Sciences et technologies mention technologie mécanique

Débouchés

Exemples de métiers accessibles :

- Ascensoriste
- Responsable du service après-vente
- Technicien(ne) de maintenance industrielle
- Technicien(ne) en automatismes